



MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

UNITÉ DE GESTION DU PROJET DE CROISSANCE AGRICOLE ET DE SECURISATION FONCIERE (UGP CASEF)

Crédit 5775-MG et DON 432-MG

**Recrutement de deux (02) Consultants Individuels pour mener des  
ETUDES COMPARATIVES DES BESOINS ET DES RENTABILITES DES INFRASTRUCTURES  
COMMERCIALES DE STOCKAGE DANS**

- a) LA ZONE « HAUTE TERRE : REGIONS ANALAMANGA, ITASY ET  
VAKINANKARATRA »**  
**b) LA ZONE « COTE - EST : REGIONS ATSIANANA ET ANALANJIROFO »**

**Lancée le 25 avril 2020 sous N°20-2020/MAEP/CASEF**

- 1 Le Gouvernement Malagasy a obtenu un Crédit et un Don de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du **Projet de Croissance Agricole et de Sécurisation Foncière (CASEF)** et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements autorisés dans le cadre de l'emploi des consultants pour la prestation d'études comparatives des besoins et des rentabilités des infrastructures commerciales de stockage dans les zones Haute Terre et Côte Est.
- 2 L'Unité de gestion du Projet de Croissance Agricole et de Sécurisation Foncière (UGP-CASEF), représentée par le Coordonnateur National, invite les Consultants individuels constitués légalement et admissible à manifester leurs intérêts à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et des expériences pertinentes pour l'exécution des Services.
- 3 L'objectif global de la prestation est de contribuer à l'amélioration durable de l'état des infrastructures commerciales de stockages existantes dans les régions susmentionnées dont la qualité des infrastructures est un facteur et condition d'amélioration des conditions de vie en milieu rural. L'objectif spécifique est (i) de conduire et faire des études comparatives des besoins et des rentabilités des infrastructures des stockages existantes ou identifiées dans les régions, (ii) proposer de modèle de gestion (structure, opérationnalisation, statut) pour la pérennisation du projet, (iii) proposer une priorisation selon le rapport entre l'impact économique et financière potentielle attendu et le cout des investissements.  
Les détails du mandat sont consignés dans les Termes de Référence.

**4 Profil**

La prestation sera réalisée par un consultant individuel correspondant au profil mentionné ci-après :

- Titulaire d'un Diplôme d'Etudes Supérieures de niveau Ingénieur en Bâtiment et Travaux Publics au minimum.
- Ayant au moins dix (10) années d'expérience professionnelle générale.
- Justifiant au moins cinq (05) années d'expérience dans le domaine des études liées à des programmes de réhabilitation des infrastructures de stockage ou GCV.
- Justifiant d'une bonne connaissance des contraintes spécifiques des infrastructures de stockages.
- Expérience en étude de viabilité des infrastructures
- Une connaissance des régions d'interventions sera considérée comme un atout
- Une connaissance/expérience dans le développement de chaîne de valeur agricole et dans le

secteur privé agricole sera un atout.

- 5 Le dossier de manifestation d'intérêt doit comprendre :
  - a) Une lettre de motivation ;
  - b) Un curriculum vitae détaillé du Consultant avec mise en évidence des qualifications exigées ci-dessus et des références professionnelles ;
  - c) Les copies des diplômes ;
- 6 Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 3.14 décrits dans « *Le Règlement de Passation de Marchés de la Banque Mondiale pour les Emprunteurs sollicitant un Financement de Projets d'investissement (FPI) de juillet 2016, mis à jour en Août 2018* » en matière de conflit d'intérêts sont applicables. Les Consultants seront sélectionnés selon la méthode de Sélection de **Consultants individuels** telle que décrite dans ce Règlement.
- 7 Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires dont les Termes de référence à l'adresse ci-dessous ou par email à : **spm@casef.mg**, avec copie à rpm@casef.mg et coordonnateur@casef.mg, durant les heures de bureau : de **huit heures trente minutes (8h30)** à **seize heures trente minutes (16h30)** en précisant l'objet de la prestation.
- 8 Les dossiers doivent être déposés à l'adresse ci-dessous, par courrier ordinaire ou envoyées par courrier électronique au plus tard le **15 mai 2020 à dix (10) heures**.

**Adresse : Unité de Gestion du Projet de Croissance Agricole et de Sécurisation Foncière (CASEF)  
Porte A 201, Immeuble ARO Ampefiloha, 101 Antananarivo, MADAGASCAR  
à l'attention de Monsieur le Coordonnateur National du Projet CASEF  
E-mail: coordonnateur@casef.mg avec copie obligatoire à : rpm@casef.mg et spm@casef.mg**

**Référence : « Recrutement d'un Consultant Individuel chargé d'une étude comparative des besoins et des rentabilités des infrastructures commerciales de stockage dans la zone .....(à préciser)»**

Antananarivo, le 22 avril 2020

L'Unité de Gestion du Projet CASEF